

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,  
à Christophe Collignon, Ministre du Logement,  
des Pouvoirs locaux et de la Ville, concernant  
**L'état des lieux des toilettes publiques accessibles**

Monsieur le Ministre,

En Wallonie, un déficit de toilettes publiques est à relever et les rares accessibles sont généralement payantes.

Il me revient qu'en juin dernier, lors d'une CIM Droits des femmes, vous vous êtes engagés, avec vos homologues Ministres des Pouvoirs locaux, à encourager les pouvoirs locaux dans leurs réflexions relatives à l'aménagement de l'espace public, à effectuer un état des lieux du nombre de toilettes publiques accessibles sur le territoire de la Région wallonne, y compris pour les personnes présentant un handicap et, le cas échéant, en augmenter le nombre.

Monsieur le Ministre, plusieurs mois après cette CIM, quel est l'avancement de ce dossier? L'état des lieux est-il terminé et que démontre-t-il?

Je vous remercie.

## **Réponse du Ministre Collignon:**

[Avril 2022]

La question de l'accessibilité aux femmes des toilettes publiques, soulevée lors de la réunion du 15 juin de la conférence interministérielle « droits des femmes » mérite effectivement d'être intégrée dans les réflexions des autorités locales sur l'aménagement de l'espace public. Le fait que la mise en œuvre de ce type de mesures s'avère souvent complexe ne doit pas empêcher les autorités publiques d'agir pour offrir aux citoyennes et citoyens un service dont l'utilité n'est pas à démontrer.

J'ai donc sollicité le département de la géomatique du SPW Digital pour que soit réalisée, en étroite collaboration avec les grandes villes wallonnes, une cartographie des lieux et du nombre de toilettes publiques accessibles aux femmes, y compris aux personnes présentant un handicap. Cet inventaire est en cours de réalisation.

Cet état des lieux permettra ensuite d'envisager des mesures concrètes, de concert avec la Ministre de l'Égalité des chances et des droits des femmes.